**MAIRIE DE SEUR**

LOIR ET CHER

41120 SEUR

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION**

**DU 19 OCTOBRE 2020**

En début de Conseil Municipal, une minute de silence a été observée en hommage à Samuel PATY.

* Agglopolys : Constitution des commissions communautaires

Les représentants de la commune ont été désignés pour les cinq commissions.

* Décisions budgétaires modificatives

Il a été décidé de réajuster le budget primitif 2020 compte tenu des chiffres non connus lors de l’élaboration ce celui-ci.

* Subventions aux associations sportives

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle et au vu des états de présence reçus à savoir un seul document, le Conseil Municipal a décidé d’augmenter exceptionnellement la participation à l’association sportive ayant fourni ce document.

* Admission en non-valeur

Le conseil Municipal avait refusé en 2019 d’admettre en non-valeur la dette des loyers impayés du logement communal situé au dessus de la mairie. La trésorerie nous ayant demandé de revoir cette position, l’assemblée a décidé d’admettre en non-valeur la somme de 4459.05 €.

* SEBB : Syndicat Entretien du Bassin du Beuvron

Le bilan d’activité 2019 a été présenté au Conseil Municipal par Mme BREGEARD

Divers

Le nouveau site internet de la Commune est actuellement en maintenance et devrait être opérationnel prochainement.